

**PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**DE L'ASSOCIATION UFC-QUE CHOISIR DE L'AIN**  
**LE 04 AVRIL 2019**

L'association UFC-Que Choisir de l'Ain a tenu son assemblée générale ordinaire (AG) le jeudi 04 avril 2019 à 18 heures à la maison de la vie associative, à Bourg-en-Bresse.

Daniel Mesplès, Vice-Président, représentant Jacques Cotton, Président en exercice, ouvre la séance en faisant part d'une situation inhabituelle : Jacques Cotton, en raison de problèmes de santé, ne sera pas en mesure de présider lui-même cette AG ; Daniel Mesplès remercie les participants ainsi que ceux qui n'ont pas pu venir mais qui ont envoyé un pouvoir. Il remercie plus spécialement Mme Denise Darbon (adjointe au maire de Bourg en Bresse, déléguée à l'Action sociale et au Logement), Madame Catherine Mainguet, directrice adjointe de la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Ain (DDPPA), Monsieur Patrick Croissandeau, directeur départemental de la Banque de France. Remerciements aussi à Michel Namy (président de l'Association Locale de l'UFC-Que Choisir de Grenoble) accompagné de Nicole Trivier.

Daniel Mesplès indique qu'il a été délibérément décidé, dans un souci d'éco responsabilité, de ne distribuer ce jour aucun document papier. Tous les documents seront disponibles sur le site de notre association, à l'adresse <https://ain.ufcquechoisir.fr/>. Toutefois, pour les personnes non équipées d'internet, notre secrétaire Fabienne se tient à leur disposition et leur fera parvenir par courrier les documents souhaités.

Daniel Mesplès rappelle les règles de fonctionnement : seul le renouvellement du CA s'effectue à bulletin secret. Il propose Henri Piney comme Président de séance ; recueil de l'accord de l'assemblée : pas de contre, pas d'abstention, proposition acceptée.

Daniel Mesplès passe la parole à Henri Piney qui propose :

- Béatrice Dumas sera secrétaire de séance pour la rédaction du procès-verbal ;
- Monique Mignot passera dans les rangs avec une urne pour recueillir les bulletins

de vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration (CA) ;

- Michel Bost sera responsable des votes, deux scrutateurs chargés de les comptabiliser sont sollicités dans la salle : Monsieur Schmitt Jean Yves et Madame Boissy Joelle.

Recueil de l'accord des adhérents : pas de contre, pas d'abstention, proposition acceptée.

Henri Piney met ensuite au vote (à main levée) l'**APPROBATION DU PV DE L'AG DE 2018** : pas de contre, pas d'abstention, le PV est approuvé.

Henri Piney repasse la parole à Daniel Mesplès qui expose le déroulement de la suite de l'AG :

- rapport moral et d'activité
- bilan financier 2018
- budget 2019
- rapport d'orientation
- Renouvellement du CA

Daniel Mesplès lit le rapport moral et d'activités de l'année 2018 :

## **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2018**

Je voudrais dire **en préambule** qu'au cours de l'année 2018, sous l'impulsion de notre président Jacques Cotton, nous nous sommes efforcés d'identifier les forces et les faiblesses de l'association. Nous en avons conclu qu'il était nécessaire de miser sur **l'innovation**, sans oublier toutefois nos valeurs essentielles : la défense des consommateurs, l'indépendance, le militantisme.

Notre association compte actuellement 874 adhérents. Le **nombre d'adhésions** comptabilisées en 2018 (260) a été supérieur au nombre d'adhésions comptabilisées en 2017 (244) ; en revanche, nous avons constaté sur la même période une baisse de 7% des ré-adhésions ; ces défections concernent pour l'essentiel des adultes jeunes. Nous supposons que, une fois leur litige réglé, ils ne jugent pas utile de rester adhérents : ils sont consommateurs de nos services, mais ils ne sont pas encore militants, il nous faudra les convaincre !

Le **nombre de nos bénévoles** est passé de 46 en janvier 2018 à 63 au 31 décembre.

**Les conseillères et conseillers** ont traité 757 dossiers dans les permanences et en ligne.

**Nos enquêteurs** ont été mobilisés à plusieurs reprises, nos dernières enquêtes ont concerné les circuits courts, les vélos électriques, les produits biologiques.

**Nos "Représentants des usagers"** œuvrent dans différents établissements de santé du département pour y défendre les droits des usagers et la qualité des soins.

Souhaitant nous investir davantage dans le domaine environnemental, nous avons créé, en septembre dernier, un "**Groupe Environnement**" composé d'une dizaine de bénévoles. Les "captages d'eau prioritaires" du département et les mesures qui sont prises pour les protéger des pollutions sont l'objet de leurs premiers travaux. Nous attendons de notre groupe environnement qu'il soit lanceur d'alertes et qu'il intervienne efficacement au sein des instances compétentes du département pour devenir un acteur local incontournable quant à la défense des intérêts des citoyens.

Une de nos bénévoles est **administratrice de l'AGLCA** (Agence pour la Gestion, la Liaison et le Conseil aux Associations, au sein de laquelle se trouvent nos locaux et qui gère la salle où nous nous trouvons actuellement).

Notre président Jacques Cotton nous représente auprès de la **Commission Départementale des Aménagements Commerciaux (CDAC)** qui délivre les autorisations d'ouverture de magasins ou commerces d'une surface supérieure à 1000 m<sup>2</sup>.

En 2018, nos bénévoles se sont mobilisés pour représenter l'UFC-Que Choisir de l'Ain à l'occasion de diverses manifestations comme :

- le **Printemps des Consommateurs**
- la **Rentrée des associations.**

Nous avons organisé, en Novembre 2018, avec la participation de Madame Lebey, juriste, une **conférence-débat sur la fin de vie (directives anticipées)** : elle a été très appréciée du public, en ont témoigné les nombreuses et intéressantes questions de la salle.

Nous avons fait paraître, en 2018, 2 numéros de notre revue interne "**Ain Conso**" : la maquette s'est modernisée, le contenu s'est enrichi d'une page santé.

Notre association locale met tout en œuvre pour répondre à la demande des adhérents-bénévoles en matière de **formations**. En 2018, les stages proposés ont eu pour thématiques :

- "Formation à l'accueil et à la prise de rendez-vous sur le logiciel Gestal",
- "Découverte de l'UFC-Que Choisir",
- "Comment animer un groupe de consommateurs",
- "Formation des conseillers litiges à l'assurance-emprunteur, à la copropriété".

Notre secrétaire salariée, Fabienne Sabatier, a bénéficié quant à elle d'une formation sur notre logiciel intitulée "nouveau parcours Gestal".

Nous avons participé activement aux travaux de l'**Union Régionale Rhône Alpes** de l'UFC-Que choisir (en passe de devenir l'Union Régionale Auvergne Rhône Alpes) où nous sommes en relation étroite avec d'autres associations locales ; ceci permet d'envisager une mutualisation de certains moyens, je pense notamment au recours éventuel à un juriste susceptible de répondre aux questions de nos conseillers litiges. Nous avons participé, au sein de la composante santé de cette même Union Régionale, à l'élaboration d'une plaquette traitant des "**Perturbateurs endocriniens**" (plaquette que nous envisageons de diffuser à court terme).

**Au plan national**, nous participons chaque année en Juin à l'**assemblée générale** de notre Fédération ; en septembre, notre président s'est impliqué dans une démarche nationale intitulée "**Etat des lieux du Mouvement**" : recueil des particularités et des difficultés éprouvées au sein de toutes les associations locales ; il est prévu, après synthèse de ces données, d'élaborer un nouveau projet associatif global.

Pour travailler dans les meilleures conditions, nous avons fait l'**acquisition d'un système de téléconférence** (on appelle cela une pieuvre) qui nous permet, si besoin, de dialoguer à distance - jusqu'à 7 interlocuteurs distants peuvent communiquer simultanément avec notre salle de réunion. C'est une économie notable de temps et de frais de transport. Pour la petite histoire, notre président a voulu baptiser notre pieuvre "Joséphine", il ne nous a malheureusement pas encore éclairés quant aux motivations profondes de ce choix ...

Toujours dans le domaine matériel, le **logiciel Gestal** mis en place par notre fédération et utilisé par toutes les associations locales est devenu un outil incontournable aussi bien en ce qui concerne la gestion de notre association que pour le traitement des litiges qui nous sont soumis.

Je dirai en **conclusion** que cette année 2018 aura été riche pour notre association en initiatives et réalisations de toutes sortes ; ainsi, nous avons résolument tourné le dos à la période de turbulences qui avait marqué l'année 2017. Il faut en remercier avant tout nos bénévoles qui se sont impliqués avec enthousiasme ; il faut en remercier aussi notre président Jacques Cotton qui nous fait partager son dynamisme et sa volonté !

Daniel Mesplès repasse la parole au Président de séance Henri Piney.

Henri Piney demande s'il y a des questions et/ou commentaires dans la salle; il n'y en a pas ; Henri Piney invite l'assemblée à se prononcer à main levée sur le rapport moral et d'activités de l'année 2018 : pas de contre, pas d'abstention, **LE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2018 EST ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Henri Piney passe la parole au trésorier Marc Gaii-Miniet qui lit le rapport financier 2018.

## **RAPPORT FINANCIER 2018**

Marc Gaii-Miniet commente les tableaux qui sont présentés à l'écran :

Fin 2018, les comptes étaient quasiment à l'équilibre = l'association a terminé à -598 euros pour un budget dépassant 42000 euros, ce qui est tout à fait satisfaisant.

Les charges sont des charges classiques, quasiment incompressibles.

En ce qui concerne les produits, les résultats sont plus aléatoires : ils dépendent à environ 60% des cotisations de nos adhérents dont le nombre est fluctuant ; ils dépendent aussi des subventions que nous obtenons ; à noter en outre qu'au 1er avril 2018 nous avons perdu la moitié de l'aide de l'état pour l'emploi aidé de notre secrétaire.

Le Président de séance reprend la parole et demande s'il y a des questions et/ou commentaires dans la salle; il n'y en a pas; Henri Piney invite l'assemblée à se prononcer à main levée sur le rapport financier 2018 : pas de contre, pas d'abstention, **LE RAPPORT FINANCIER 2018 EST ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Henri Piney repasse la parole au trésorier Marc Gaii-Miniet qui lit le projet de budget 2019.

## **PROJET DE BUDGET 2019**

Différentes évolutions sont à prévoir :

- il a été décidé de développer l'association en ouvrant de nouvelles permanences (Valserhône, Culoz, Oyonnax ; et peut-être Pont-de-Vaux dans un proche avenir), le but étant d'être au plus près des consommateurs et de susciter de nouvelles adhésions.
- il est envisagé aussi d'équiper toutes les permanences en matériel informatique.
- l'offre de formation pour les bénévoles va être renforcée.

Ces projets nous amènent à augmenter notre budget prévisionnel à 53240 euros grâce à plusieurs leviers :

- les cotisations des adhérents qu'on espère à la hausse (sur les 3 premiers mois de l'année 2019, nous constatons d'ores et déjà 20% d'augmentation par rapport à 2018, sans augmentation du montant de la cotisation),
- les subventions de l'état,
- la reconduite pour un an de la subvention de l'emploi aidé de notre secrétaire,
- les dons éventuels.

Le Président de séance reprend la parole et demande s'il y a des questions et/ou commentaires dans la salle; il n'y en a pas ; Henri Piney invite l'assemblée à se prononcer à main levée sur le projet de budget 2019 : pas de contre, pas d'abstention, **LE PROJET DE BUDGET 2019 EST ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Henri Piney passe la parole à Daniel Mesplès qui lit le rapport d'orientation 2019.

## RAPPORT D'ORIENTATION

J'ai évoqué, en début de séance, les difficultés que nous avons à fidéliser les jeunes : c'est une des raisons qui nous conduira, cette année, à amplifier notre présence sur Internet, par l'intermédiaire de **notre site**, sur lequel je vous invite à vous connecter régulièrement pour vous tenir au courant de notre activité et de l'actualité dans les domaines qui nous préoccupent ; par l'intermédiaire aussi des **réseaux sociaux**, Facebook et Twitter, que nous commençons à investir et dont nous pensons qu'ils seront, parmi d'autres, un moyen efficace et moderne de faire connaître nos actions.

Notre département, et c'est un sujet que nous évoquons chaque année, est très étendu. Nous nous efforçons de répartir **nos permanences** de la façon la plus homogène possible ce qui nous a amenés, tenant compte de leur fréquentation, à en fermer certaines et à en ouvrir récemment 3 autres dont nous espérons beaucoup pour 2019 : Culoz, Valserhône, Oyonnax ; et peut-être bientôt Pont de Vaux où des contacts ont été pris avec la mairie. **Le siège même de notre association**, ici à Bourg, est appelé à déménager à court terme compte tenu des travaux qui sont prévus sur le site.

Les mandats de **nos représentants des usagers** dans les établissements de santé prendront fin en novembre prochain. Nous les incitons bien sûr à postuler à nouveau, et nous lancerons, prochainement, une campagne visant à susciter de nouvelles candidatures. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances de base dans le domaine médical ou juridique pour postuler, ce sont des activités altruistes et enrichissantes pour lesquelles des formations accessibles à tous sont proposées par notre partenaire France Assos Santé.

Notre fonctionnement a un coût ; nous avons heureusement eu l'assurance, tout récemment, que nous bénéficierions, cette année encore, d'une aide de l'état pour le salaire de notre précieuse secrétaire Fabienne. Nous continuerons, comme nous l'avons fait en 2018, à saisir toute opportunité d'obtenir des subventions de l'administration. Ce

sont des procédures lourdes, chronophages, mais qui sont indispensables à la survie de notre association. Pour en finir avec **le thème des finances**, je signale que nous avons décidé, pour 2019, de ne pas modifier nos tarifs d'adhésion qui, par parenthèse, se situent dans une fourchette établie par notre fédération.

Nous avons le souci d'être toujours plus efficaces et fiables. Dans cet esprit, nous voulons développer et enrichir **l'offre de formation** pour nos bénévoles, un plan à cet effet est en cours d'élaboration et sera mis en œuvre cette année.

Nous avons enfin l'intention de renouveler, en 2019, nos expériences passées de **conférences-débat** : un des prochains sujets traités pourrait être le Dossier Médical Partagé dont vous savez qu'il est en cours de déploiement sur le département de l'Ain. Nous pensons que le public a besoin d'être informé et rassuré sur cette nouveauté.

En **conclusion**, tous les projets qui sont les nôtres et que je viens d'évoquer restent dans le domaine du raisonnable ; il n'en demeure pas moins qu'ils nécessiteront le concours de tous : nous avons besoin de toujours plus de bénévoles susceptibles de s'impliquer dans l'une ou l'autre de nos diverses actions, ne manquez pas de nous contacter et de nous indiquer en quoi vous pourriez nous être utiles ; l'argent étant le nerf de la guerre, je vous recommande aussi avec la plus grande énergie de ne pas oublier de renouveler votre adhésion ! Je vous remercie.

Le Président de séance reprend la parole et demande s'il y a des questions et/ou commentaires dans la salle ; il n'y en a pas ; Henri Piney invite l'assemblée à se prononcer à main levée sur le rapport d'orientation 2019 : pas de contre, pas d'abstention, **LE RAPPORT D'ORIENTATION 2019 EST ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)**

Henri Piney explique que, statutairement, un tiers du conseil d'administration (qui comporte en ce moment 9 administrateurs) est à renouveler ; il faut donc 3 sortants ; Monique Mignot, qui arrive au terme de son mandat de 3 ans est automatiquement sortante et ne souhaite pas "recandidater" ; Christian Larose démissionne pour

convenance personnelle ; parmi les 7 autres administrateurs, aucun n'est arrivé au terme de son mandat de 3 ans ; il a donc fallu, conformément aux statuts, tirer au sort 1 personne ; cela s'est fait lors du dernier CA, le 1 Avril ; le mandat à renouveler est celui de Didier Charnay qui souhaite se représenter. Aucune autre candidature ne nous est parvenue.

Le Président de séance invite Madame MIGNOT à récupérer les bulletins dans l'urne. La boîte est remise à Monsieur BOST, responsable du scrutin qui assurera le dépouillement dans une autre salle avec les scrutateurs, Monsieur SCHMITT et Madame BOISSY.

Pendant le dépouillement, Daniel Mesplès remercie Monique Mignot et Christian Larose pour le travail qu'ils ont accompli au sein du CA.

Puis il donne la parole à Madame Mainguet, directrice de la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Ain (DDPPA).

Madame Mainguet s'exprime sur le sujet suivant : "comment une association de défense des consommateurs telle que l'UFC-Que Choisir de l'Ain peut agir en complémentarité et en synergie avec un organisme tel que la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Ain ?"

Madame Mainguet nous présente ensuite une nouvelle application "signal'conso" lancée par la DGCCFR et en cours de test dans notre région Auvergne Rhône Alpes. C'est un outil numérique au service des consommateurs qui leur permet de "faire remonter" un litige auquel ils sont confrontés et d'obtenir des prémices de réponse.

La parole est donnée ensuite à Mme Darbon (adjointe au maire de Bourg en Bresse, déléguée à l'Action sociale et au Logement), qui souhaite au Président Jacques Cotton un prompt rétablissement. Madame Darbon fait part du plaisir qu'elle éprouve chaque année d'assister à notre AG où elle apprend beaucoup. Elle souligne notre dynamisme, notre efficacité et notre fiabilité. Elle indique que, de son côté, la ville de Bourg en Bresse agit aussi en faveur des droits des usagers, notamment droits sociaux, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental.



Monsieur Croissandeau, directeur départemental de la Banque de France, est ensuite invité à prendre à son tour la parole. Il indique que la Banque de France est positionnée, elle aussi, dans un objectif de service aux populations, aux consommateurs et aux citoyens. Notamment, la Banque de France a en charge le contrôle des pratiques commerciales des banques et des assurances vis à vis des consommateurs. En outre, la Banque de France œuvre dans le domaine de "l'inclusion bancaire" : il s'agit de permettre à chacun d'accéder aux services bancaires (droit au compte), il s'agit aussi de traiter de problèmes tels que le surendettement ou l'éducation financière.

## **RÉSULTATS DU VOTE POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Henri Piney reprend la parole pour annoncer les résultats du scrutin :

Votants et représentants 74 dont 30 pouvoirs

Bulletins nuls : 0

Bulletins valides : 74

Ont obtenu :

Didier CHARNAY : 74 voix

Le conseil d'administration sera donc composé de sept membres et se réunira le 19 avril pour élire le Bureau.

Après qu'une brève vidéo de présentation de l'UFC-Que Choisir, élaborée par notre Fédération, ait été présentée à l'écran, constatant que personne d'autre ne souhaite prendre la parole, Daniel Mesplès annonce la clôture de l'assemblée générale et invite les participants à se retrouver au buffet pour le verre de l'amitié.

Certifié exact, Bourg-en-Bresse, le 04 avril 2019

Henri PINEY

Béatrice DUMAS

Daniel Mesplès

Président de séance

Secrétaire de séance

Vice-Président de l'AL